



Comment conjuguer devoir au futur simple en CM2 : cours et exercices

Apprends à conjuguer devoir au futur simple en CM2 : leçon, méthode, exercices corrigés et PDF à imprimer.

orthographe-francais

Au futur simple, le verbe devoir prend le radical irrégulier « devr- » : je devrai, tu devras, il devra, nous devrons, vous devrez, ils devront. Ajoute les terminaisons -ai, -as, -a, -ons, -ez et -ont à « devr- ».

Demain, tu devras peut-être ranger ta chambre ou finir un travail. Avec devoir, le radical devient « devr- ». Retrouve les formes du futur simple et entraîne-toi avec les phrases proposées.

Les réponses directes

Pourquoi écrit-on « je devrai » sans « oi » ? — Au futur simple, devoir utilise le radical irrégulier « devr- », suivi des terminaisons habituelles.

Quelle différence y a-t-il entre « tu devras » et « tu devrais » ? — « Tu devras » annonce une action future. « Tu devrais » exprime un conseil, une hypothèse ou une condition.

Comment mémoriser les terminaisons du futur simple ? — Elles sont toujours -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont. Elles s'ajoutent au radical.

Le verbe devoir est-il régulier au futur simple ? — Non : son radical est « devr- », et non « devoir- ». Les terminaisons restent celles du futur simple.

Objectif et prérequis

Prénom : _____ Date : _____

Je sais écrire devrai, devras, devra, devrons, devrez et devront.



À la fin de la leçon, tu sauras conjuguer devoir au futur simple avec les pronoms personnels, reconnaître « devr- » et choisir la terminaison adaptée au sujet.

Cette fiche de CM2 se concentre sur un verbe pour mémoriser sa forme particulière et éviter l'erreur « devrai ».

Niveau : CM2 **Cycle :** 3 **Matière :** Français **Domaine :** Conjugaison

Prérequis : reconnaître un verbe, retrouver son infinitif, identifier les pronoms personnels et connaître les terminaisons du futur simple.

Ce qu'il faut savoir sur le verbe devoir au futur simple

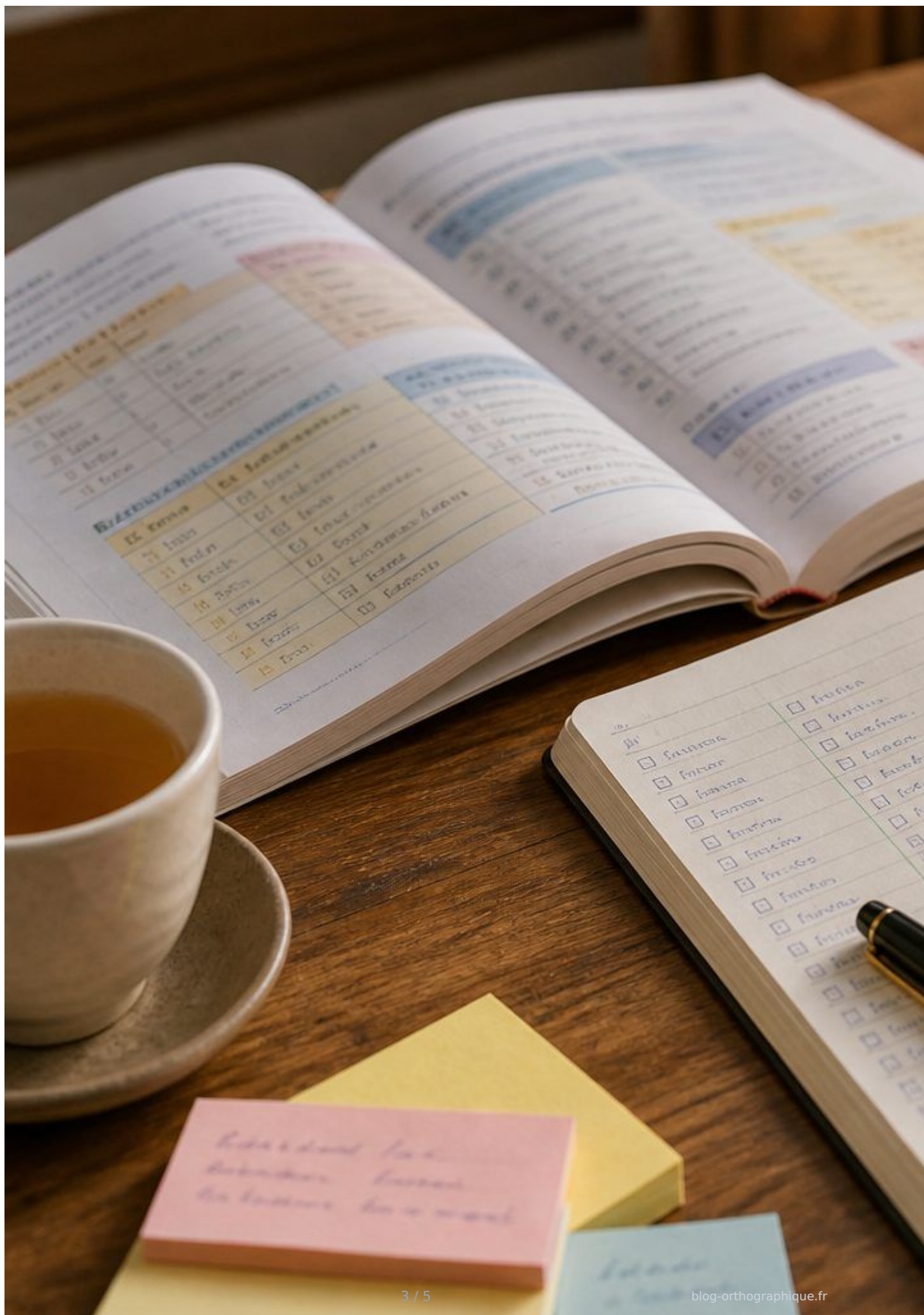
Le futur simple est un temps de l'indicatif qui place l'action après le moment où l'on parle.

Pour parler d'une action à venir, devoir prend le radical **devr-**, suivi de -ai, -as, -a, -ons, -ez ou -ont.

Pronom personnel	Devoir au futur simple
je	devrai
tu	devras
il, elle, on	devra
nous	devrons
vous	devrez
ils, elles	devront

Devoir est un verbe irrégulier du troisième groupe : au futur, l'infinitif perd « oi » et devient « devr- ».

Repère de vocabulaire : infinitif : devoir ; participe passé : dû ; futur simple : devrai. **Je devrai** annonce un fait futur ; **je devrais** exprime une possibilité, un conseil ou une condition.





Méthode pour écrire devrai, devras, devra

1. Repère le sujet : je, tu, nous, les élèves...
2. Écris le radical toujours identique : **devr-**.
3. Choisis la terminaison du futur adaptée au sujet.
4. Relis la phrase : le verbe doit annoncer une action à venir.

Exemple résolu : « Demain, je ____ finir mon dessin. »

Réponse : « Demain, je **devrai** finir mon dessin. » Avec « je », on ajoute -ai à devr-.

Exemple résolu : « Vous ____ apporter vos chaussures. »

Réponse : « Vous **devrez** apporter vos chaussures. » Avec « vous », on ajoute -ez à devr-.

Vigilance : n'écris pas *je devoirai*. Le bon radical est **devr-**. Vérifie que les lettres « devr » précèdent la terminaison.

- 1 Repère le sujet de la phrase.
 - 2 Écris le radical devr-.
 - 3 Ajoute la terminaison du futur.
 - 4 Relis devr-ai, devr-as, devr-a, devr-ons, devr-ez, devr-ont.
- Les étapes pour conjuguer le verbe devoir au futur simple

On répond à vos questions

Comment conjuguer le verbe devoir au futur simple ?

Au futur simple, utilise le radical irrégulier « devr- » : je devrai, tu devras, il devra, nous devrons, vous devrez, ils devront. Il faut le mémoriser, car on ne garde pas « devoir » entier.



Comment se conjugue le verbe devoir ?

Devoir change selon le temps et le sujet. Son infinitif est « devoir », son participe passé est « dû » et, au futur simple, il devient devrai, devras, devra, devrons, devrez ou devront. C'est un verbe irrégulier du troisième groupe.

Est-ce que le verbe devoir existe ?

Oui, « devoir » est un verbe français. Il peut exprimer une obligation, comme dans « Tu dois ranger », ou une somme à payer, comme dans « Je dois de l'argent ».

Quel est le participe passé du verbe devoir ?

Le participe passé est « dû », avec un accent circonflexe. On l'emploie avec l'auxiliaire avoir : « J'ai dû attendre » ou « Elles ont dû partir ». L'accord dépend de la construction.

Comment conjuguer devoir au passé simple ?

Au passé simple : je dus, tu dus, il dut, nous dûmes, vous dûtes, ils durent. Ce temps raconte souvent des actions terminées dans les récits. Ne confonds pas « il dut » et le participe passé « dû ».

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique